

Image not found or type unknown



Etre muté avant de divorce

Par **raja52**, le **20/08/2012** à **20:01**

Bonjour, rnrnmon mari demande le divorce et j'ai reçu un recommandé du tribunal pour un rendez-vous qui sera dans 5 mois. Voilà moi j'ai fait une demande de mutation. Je voudrais savoir si je suis mutée avant, dois-je venir au tribunal qui sera à ce moment-là 300km ou se rendrez-vous s'annule et il doit aller à la ville où je vais habiter avec notre fille pour refaire une demande, de plus il ne demande pas sa garde.